

Si le terrain a déjà été ensemencé, il tombera sous le coup des dispositions générales régissant la perte de bien causée par la pluie ou la sécheresse ou toute autre cause.

LES FINANCES

DÉCLARATION À PROPOS D'UNE NOUVELLE ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a autorisé la Banque du Canada à demander des souscriptions à une nouvelle émission d'obligations, qui a été faite aujourd'hui, et, dans le cas de l'affirmative, voudrait-il nous donner des détails?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Oui, monsieur l'Orateur. Les télégrammes sont partis hier soir et ont été livrés ce matin. Cette nouvelle émission d'obligations du gouvernement du Canada se monte à 200 millions de dollars.

L'émission comporte deux échéances sans restriction quant au montant pour chaque échéance. Dans chaque cas, il s'agit du prolongement de l'échéance d'une émission déjà en circulation. Dans le premier cas, l'obligation porte intérêt à 2 $\frac{3}{4}$ p. 100 et arrivera à échéance le 1^{er} avril 1960, et dans l'autre cas, l'obligation porte intérêt à 3 p. 100 et arrivera à échéance le 15 décembre 1960.

L'état envoyé en même temps que l'offre, ce matin, indique que c'est le solde du financement nécessaire pour rembourser les 500 millions d'obligations arrivant à échéance le 1^{er} juillet. Si la Chambre s'y intéresse, je pourrais montrer comment le gouvernement se propose de faire face à cette échéance.

La récente vente de bons du Trésor de 12 mois a produit 187 millions de dollars en obligations reprises. Le gouvernement détient parmi ses titres inscrits au compte des placements un solde d'une valeur de 75 millions. Ces titres expireront à la date prévue sans être remplacés. Une autre tranche d'obligations de 38 millions est détenue par la Banque du Canada qui a convenu d'en faire l'échange contre deux tranches de 19 millions chacune des deux nouvelles émissions. L'offre s'établit donc de 200 millions de dollars exactement.

M. Benidickson: Puis-je poser une question complémentaire? En approuvant l'offre, le ministre a-t-il calculé la valeur qu'elle représente pour une société ou quelque autre acheteur qui bénéficie d'une plus-value, au taux d'impôt de 50 p. 100, par rapport à l'achat au pair d'une autre obligation à échéance semblable. Le ministre trouverait-il beaucoup à

redire à mes calculs rapides si je lui disais qu'une émission au pair à 2 $\frac{3}{4}$ p. 100 exigerait un chiffre de 8.2 p. 100 et que l'émission de quinze mois de 3 p. 100 exigerait une émission au pair de 8.4 p. 100 pour égaler l'offre que le ministre a faite au public pour répondre à ses besoins actuels.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, citer des chiffres de la manière dont vient de le faire l'honorable député est fort propre à induire en erreur. Le prix de ces valeurs ajoutées aux obligations en cours est très voisin de celui du marché actuel.

M. Benidickson: Mais les chiffres sont exacts.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au ministre des Finances? Je me demande si le ministre sait qu'à midi son émission de 3 p. 100 était offerte à 5.68 p. 100. Le gouvernement songe-t-il à prendre quelque mesure en vue de protéger les contribuables canadiens?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, le gouvernement s'est évertué à sauvegarder les intérêts des contribuables, ainsi que le crédit du pays, et je prie les honorables vis-à-vis de collaborer en nous aidant, autant qu'ils peuvent, à atteindre ce but.

M. Regier: Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il comment il peut justifier l'annonce qu'il a faite précédemment à propos des coupons de 3 p. 100, alors qu'à midi l'offre rapportait 5.68 p. 100? Comment le ministre peut-il soutenir que cela est logique?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, les obligations de 2 $\frac{3}{4}$ p. 100 arrivant à échéance le 1^{er} avril 1960 sont offertes à 98. Les obligations de 3 p. 100 arrivant à échéance le 15 décembre 1960 sont offertes à 96.30. Dans les deux cas, nous avons l'avantage de savoir quel est le marché de ces obligations, car nous nous contentons d'augmenter dans chaque cas une émission non échue.

PRÉTENDUE AUGMENTATION DE LA MASSE MONÉTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances conviendrait avec moi, je pense, que masse monétaire et inflation vont habituellement de pair. Je me demande s'il a examiné le dernier rapport de la Banque du Canada, paru le 11 juin. Ce bulletin hebdomadaire nous signale une augmentation de 81 millions, la plus considérable que la masse monétaire ait connue depuis fort longtemps. Le ministre nous dira-t-il aujourd'hui, ou demain après avoir médité là-dessus, quel